

Dans la rue, devant les tribunaux, dans les entreprises

La loi Travail continue d'être rejetée et combattue

Ayant combattu durant des mois avec notre Confédération cette loi Travail liberticide et destructrice, la fédération FO Énergie et Mines tient à exprimer son incommensurable satisfaction à la découverte des résultats du référendum tenu à RTE (Réseau de Transport d'Électricité).

Le rejet massif exprimé par les agents à hauteur de 70,8 % est l'expression de nombre de messages qu'il faut savoir apprécier.

Le référendum « façon El Khomri » a bien été perçu par nos collègues comme étant un moyen de division. Ils ont bien compris aussi que le but de cet accord « chantiers à délais contraints » visait à flexibiliser les horaires des agents concernés, les soumettre à des délais de prévenance inacceptables et mettre à mal leur droit au repos, les week-ends et jours fériés.

Pousser à faire voter des agents non concernés par le sujet du référendum afin de décider de ce qui concerne leurs collègues est une manière étonnante de concevoir la cohésion sociale de l'entreprise. L'immense majorité l'a compris. Bien moins que les 35,83 % que pèsent la CFDT et la CFE-CGC, à l'origine de cette indigne manœuvre, ont cédé à la pression de ce duo soutenu par la direction.

Quel extraordinaire levier aurait été l'aboutissement de cette sournoise stratégie !

Sans nul doute, l'ambition de ses initiateurs résidait dans l'idée que les agents de la maintenance, s'ils n'avaient pas trouvé cette fois le soutien de leurs collègues, n'auraient probablement pas agi pour les défendre à l'occasion d'un autre référendum qui cette fois les aurait visés.

Diviser pour mieux régner, ce vieil adage est encore en vigueur !

Pour FO Énergie et Mines, l'expression des agents est la confirmation qu'il faut continuer de combattre cette loi, continuer d'en exiger l'abrogation. Ce référendum à RTE était l'une des premières conséquences concrètes dont celle-ci nous menace.

Dans les IEG, **la loi travail menace nos droits comme ceux de tous salariés. Elle menace notre Statut, notre Branche.** Cet exemple du référendum est d'ailleurs révélateur de la conception qu'ont nos employeurs de ce que serait le « dialogue social ». Il faut dire que cette loi étant née de trois 49-3... cette conception était déjà bien amenée !

Comment ne pas faire le lien avec ce fameux « dialogue social » qui amena à ce que l'on nous impose le gel à 0 % du Salaire National de Base, sans la moindre négociation ?

Enfin, lorsque la direction de RTE prétend que salariés et organisations syndicales se sont appropriés ce subterfuge que d'aucuns nomment « dialogue social », FO Énergie et Mines oppose les faits. Deux confédérations syndicales luttent contre cette loi depuis plus d'un an : 70 % des agents ont cette semaine continué ce combat.

Nous ne pouvons que féliciter la sagacité et le courage de nos collègues de RTE qui ont prouvé que l'on peut résister aux tentatives de division. Comme nous saluons le courage de tous nos collègues des IEG en lutte depuis des mois.

**AGIR, RESTER DÉTERMINÉ,
POUR NE PAS SUBIR**